

**Pour la sauvegarde des murs en pierres sèches**

Les murs en pierres sèches sont indissociables du paysage rural jurassien. Ils font partie intégrante des pâturages boisés ainsi que des pâturages d'estivage. Les murs en pierres ont fait leur apparition sur la chaîne jurassienne au 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle afin de remplacer les clôtures en bois. Ils jouent encore aujourd'hui un rôle important pour la délimitation des prés et pâturages.

Cependant, force est de constater que des kilomètres de murs en pierres sont délaissés. Le travail de restauration nécessite non seulement la réintroduction d'un savoir-faire spécifique mais également un financement conséquent.

Depuis une quinzaine d'années, une association est active dans notre canton afin de restaurer ce patrimoine extraordinaire. Néanmoins, le travail de restauration qui reste à accomplir est énorme et il est indispensable de mettre en œuvre un plan d'action sur plusieurs années afin d'assurer une pérennité à ces ouvrages qui font partie intégrante de ce paysage jurassien que l'on cherche sans cesse à promouvoir.

A titre d'exemple, le canton du Valais va investir onze millions de francs en douze ans dans la rénovation de murs dans la région de Martigny. Des communes s'engagent également, comme celle de Wartau (SG) qui va conduire un projet devisé à fr 450'000.- pour une rénovation de murs dédiée à la biodiversité.

Les autorités jurassiennes doivent elles aussi prendre conscience de l'importance des murs en pierres sèches et de leur sauvegarde à terme.

**C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de proposer un plan d'action pour la restauration et la préservation des murs en pierres sèches dans notre canton.**

Ce plan d'action devra comporter un inventaire, une planification des restaurations, une qualification des intervenants, une charte de qualité ainsi qu'un programme de financement.

Groupe chrétien social indépendant

Vincent Wermelle

Delémont, le 19 mai 2010

